

Rapport sur les programmes relatifs aux maladies des poissons

1. Maladies ^(a)	
1.1. Poissons	<input type="checkbox"/> SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE (SHV) <input type="checkbox"/> NÉCROSE HÉMATOPOÏÉTIQUE INFECTIEUSE (NHI) <input type="checkbox"/> ANÉMIE INFECTIEUSE DU SAUMON (AIS) <input type="checkbox"/> HERPÈSVIROSE DE LA CARPE KOÏ (KHV)
1.2. Mollusques	<input type="checkbox"/> Infection à <i>Marteilia refringens</i> <input type="checkbox"/> Infection à <i>Bonamia ostreae</i>
1.3. Crustacés	<input type="checkbox"/> Maladie des points blancs

2. Informations générales concernant les programmes

2.1. Autorité compétente ^(b)	
2.2. Organisation, contrôle de toutes les parties participant au programme ^(c)	
2.3. Durée du programme	

^(a) Maladie et espèce animale si nécessaire.^(b) Fournir une description de la structure, des compétences, des missions et des pouvoirs de la ou des autorités compétentes concernées.^(c) Fournir une description des autorités chargées de la supervision et de la coordination du programme et des différents opérateurs concernés.**3. Données sur les animaux soumis au dépistage**État membre, zone ou compartiment ^(d)

Maladie: Année:

Ferme aquacole ou parc à mollusques	Nombre d'échantillonnages	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau à l'échantillonnage/à l'inspection	Espèces présentes lors de l'échantillonnage	Espèces soumises à l'échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèce)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire	Résultats positifs à l'inspection clinique
Total									Total

^(d) État membre, zone ou compartiment, comme défini dans le programme approuvé.

4. Données sur les fermes ou parcs soumis aux tests

Maladie: Année:

État membre, zone ou compartiment ^(a)	Nombre total de fermes aquacoles ou parcs à mollusques ^(b)	Nombre total de fermes aquacoles ou parcs à mollusques convertis par le programme	Nombre de fermes aquacoles ou parcs à mollusques contrôlés ^(c)	Nombre de fermes aquacoles ou parcs à mollusques présentant un résultat positif ^(d)	Nombre de fermes aquacoles ou parcs à mollusques présentant un résultat positif pour la 1 ^{re} fois ^(e)	Nombre de fermes aquacoles ou parcs à mollusques ayant fait l'objet d'un dépeuplement	% de fermes aquacoles ou parcs à mollusques ayant fait l'objet d'un dépeuplement	Animaux retirés et éliminés ^(f)	INDICATEURS CIBLES		
									% de fermes aquacoles ou parcs à mollusques convertis	% de fermes aquacoles ou parcs à mollusques présentant un résultat positif – Prévalence dans les fermes aquacoles ou parcs à mollusques, par période	% de fermes aquacoles ou parcs à mollusques présentant un résultat positif pour la 1 ^{re} fois – Incidence dans les fermes aquacoles ou parcs à mollusques
1	2	3	4	5	6	7	$8 = (7/5) \times 100$	9	$10 = (4/3) \times 100$	$11 = (5/4) \times 100$	$12 = (6/4) \times 100$
Total											

^(a) État membre, zone ou compartiment, comme défini dans le programme approuvé.^(b) Nombre total de fermes aquacoles ou de parcs à mollusques dans l'État membre, la zone ou le compartiment, comme défini dans le programme approuvé.^(c) On entend par «contrôle» la réalisation d'un essai à l'échelon d'une ferme aquacole/d'un parc à mollusques au titre du programme applicable à la maladie concernée dans le but d'améliorer le statut sanitaire de la ferme aquacole/du parc à mollusques. Dans cette colonne, une ferme aquacole/un parc à mollusques ne doit pas être compté(e) deux fois, même s'il/elle a été contrôlé(e) plus d'une fois.^(d) Fermes aquacoles ou parcs à mollusques comprenant au moins un animal présentant un résultat positif au cours de la période, indépendamment du nombre de contrôles pratiqués dans la ferme aquacole ou le parc à mollusques.^(e) Fermes aquacoles ou parcs à mollusques qui, conformément à l'annexe III, partie A, de la directive 2006/88/CE, avaient un statut sanitaire de catégorie I, de catégorie II, de catégorie III ou de catégorie IV au cours de la période précédente et détenaient au moins un animal présentant un résultat positif au cours de la période de référence.^(f) Pour les programmes présentés avant le 1^{er} août 2008, fermes aquacoles ou parcs à mollusques qui ne présentaient pas de résultats positifs pour la maladie considérée au cours de la période précédente et qui détenaient au moins un animal présentant un résultat positif au cours de la période de référence.^(g) Animaux × 1 000 ou poids total des animaux retirés et éliminés.